

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1926

concernant le dossier d'évaluation du programme de certificat en animation (4156)

Adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le *Calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes*;

ATTENDU le dossier d'évaluation du programme de certificat en animation (4156);

ATTENDU le complément d'information conformément au souhait émis par la sous-commission des études lors de sa réunion du 10 novembre 2008;

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études en date du 13 mars 2009;

ATTENDU la synthèse de l'évaluation du programme de certificat en animation;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyé par monsieur Luigi Logrippo,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation du programme de certificat en animation (4156);

D'INVITER le module de la psychologie à donner suite, au cours des prochains six mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation et à effectuer une étude sur l'appellation du certificat en animation (4156) dans le cadre de la modification du programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1927

concernant le projet de création d'un programme court de 3^e cycle en gestion de projet

Adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de troisième cycle en gestion de projet;

ATTENDU la résolution 378^e ADOSA 17-02-2009 N^o 948 de l'assemblée départementale des sciences administratives tenue le mardi 17 février 2009;

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études en date du 13 mars 2009;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise , appuyé par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le projet de création d'un programme court de troisième cycle en gestion de projet;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'ouvrir les admissions à ce programme au trimestre d'automne 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1928

concernant le projet de création d'un programme court de 2^e cycle en technopédagogie

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de 2^e cycle en technopédagogie;

ATTENDU la résolution UQO-DES-08-72-442 de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation tenue le 17 décembre 2008;

ATTENDU la résolution UQO-DES-08-72-443 de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation tenue le 17 décembre 2008;

ATTENDU la résolution du comité de programme adoptée par voie électronique le 7 janvier 2009;

ATTENDU la résolution UQO-DES-09-74-458 de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation tenue le 16 février 2009;

ATTENDU les modifications apportées au dossier de présentation du projet de programme en conformité avec les recommandations de la sous-commission des études formulées lors de sa réunion du 30 janvier 2009;

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études en date du 13 mars 2009;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyé par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le projet de création d'un programme court de 2^e cycle en technopédagogie;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'ouvrir les admissions à ce programme à compter du trimestre d'automne 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1929

concernant l'adoption du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec en matière de coopération et de collaboration

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec en matière de coopération et de collaboration;

ATTENDU que l'UQO et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec souhaitent collaborer afin d'offrir à leurs étudiants respectifs un accès mutuel aux ressources dont disposent les deux établissements;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyé par madame Marie Gérin,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au conseil d'administration concernant la signature du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec en matière de coopération et de collaboration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1930

concernant l'ouverture des admissions au cheminement coopératif de la maîtrise en gestion de projet aux trimestres d'hiver

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution adoptée le 10 décembre 2008 par le comité de programme;

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études en date du 30 janvier 2009;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyé par madame Ana-Maria Davila-Gomez,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'autoriser l'ouverture des admissions au cheminement coopératif de la maîtrise en gestion de projet aux trimestres d'hiver, lorsque le contingentement fixé à 25 étudiants pour une année scolaire n'aura pas été atteint au trimestre d'automne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1931

concernant la nomination de membres de la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les règles régissant la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU la recommandation de l'Association des étudiants du Module de l'éducation;

ATTENDU la recommandation de la Table de concertation sur la formation de la main-d'œuvre enseignante de l'Outaouais (réunion du 26 mars 2009);

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER :

- Madame Fanny-Ève Parent à titre d'étudiante du Module de l'éducation, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 2 avril 2009 au 1^{er} avril 2012;
- Madame Katerine Bourdages à titre d'étudiante du Module de l'éducation, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 2 avril 2009 au 1^{er} avril 2012;
- Madame Geneviève Laurin à titre d'étudiante (substitut) du Module de l'éducation, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 2 avril 2009 au 1^{er} avril 2012;
- Monsieur Stéphane Rondeau à titre de représentant pour le milieu scolaire, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 2 avril 2009 au 1^{er} avril 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1932

concernant l'ajout de cours optionnels à certaines majeures et mineures en sciences sociales

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion, tenue le jeudi 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions du conseil du module des sciences sociales recommandant la modification de certaines majeures et mineures en sciences sociales par l'ajout de cours optionnels provenant des autres majeures et mineures du module;

ATTENDU la poursuite de la rationalisation de la banque et de l'offre de cours du module des sciences sociales débutée au printemps dernier et l'analyse de la pertinence de certains cours dans ses programmes d'études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyé par madame Marie Gérin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'ajout de cours à la liste des cours optionnels des programmes suivants :

- majeure en sciences politique (6120)
 - ✓ COM1233 Contrôle et manipulation de l'information
 - ✓ SOC2503 Histoire de la pensée sociologique
- majeure en sociologie (6140)
 - ✓ COM1053 Communication et opinion publique
 - ✓ COM1063 Communication et société
 - ✓ COM1233 Contrôle et manipulation de l'information
- majeure en communication (6960)
 - ✓ SOC2503 Histoire de la pensée sociologique
- mineure en médias de l'information et des communications (8030)
 - ✓ COM1063 Communication et société
- mineure en sciences politique (8912)
 - ✓ COM1053 Communication et opinion publique
 - ✓ COM1233 Contrôle et manipulation de l'information
 - ✓ SOC2503 Histoire de la pensée sociologique
- mineure en sociologie (8917)
 - ✓ COM1053 Communication et opinion publique
 - ✓ COM1233 Contrôle et manipulation de l'information

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1933

concernant la modification du certificat en communication publique (4496)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions du conseil du module des sciences sociales recommandant la modification du certificat en communication publique (4496);

ATTENDU les difficultés rencontrées quant à l'offre du cours *COM1173 Projet en communication publique*;

ATTENDU les objectifs et contenu du cours *COM1053 Communication et opinion publique* et leur pertinence dans la formation des étudiants;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyé par monsieur Jan Saint-Macary,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification suivante au certificat en communication publique (4496) :

- Rendre le cours *COM1173 Projet en communication publique* optionnel dans le cheminement du certificat en communication publique (4496);
- Rendre le cours *COM1053* obligatoire dans le cheminement du programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1934

concernant une modification à la mineure en développement international (8541)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les résolutions du conseil du module des sciences sociales recommandant la modification de la mineure en développement international (8541);

ATTENDU les objectifs et la redondance de contenu des cours *ECN1453 Mondialisation : implications et prospective* et *ECN1493 Commerce et développement*;

ATTENDU la pertinence du cours *SOC2353 Économie contemporaine* dans la formation des étudiants;

ATTENDU les objectifs et contenu des cours *POL1163 Systèmes politiques étrangers : Amérique latine* et *SOC2693 Problèmes socio-économiques du Sud* et leur pertinence dans la formation des étudiants;

ATTENDU la poursuite de la rationalisation de la banque et de l'offre de cours du module des sciences sociales amorcée au printemps dernier;

ATTENDU le triptyque des modifications proposées;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyé par monsieur André Manseau,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les modifications suivantes à la mineure en développement international (8541) :

- Rendre optionnel le cours *ECN1453 Mondialisation : implications et prospective* ;
- Rendre obligatoire le cours *SOC2353 Économie contemporaine* ;
- Rendre optionnel le cours *POL1163 Systèmes politiques étrangers : Amérique latine* ;
- Rendre obligatoire le cours *SOC2693 Problèmes socio-économiques du Sud* ;
- ajouter les cours suivants à la liste des cours optionnels :
 - ✓ *COM1243 Communications internationales*
 - ✓ *COM1283 Médias alternatifs*
 - ✓ *GEO1283 Le monde dans une perspective géographique*
 - ✓ *GEO1333 Territoires, environnement et développement durable*
 - ✓ *HIS1383 Histoire du XXe siècle*
 - ✓ *POL1093 État et pouvoir économique dans les sociétés contemporaines*
 - ✓ *SOC2543 Sociologie de l'environnement urbain*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 273-CE-1935

concernant l'avis au Conseil d'administration relativement à un protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-treizième réunion tenue le 2 avril 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que l'ENAP offre des activités de formation de cycles supérieurs à Gatineau;

ATTENDU l'intérêt de l'ENAP et de l'UQO à jumeler leur expertise afin d'optimiser les conditions pour l'offre de formation en administration publique;

ATTENDU le projet de protocole d'entente;

ATTENDU l'avis favorable du Département des sciences administratives relativement à de projet d'entente;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyé par monsieur Luigi Logrippo,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au Conseil d'administration d'approuver le protocole d'entente avec l'École nationale d'administration publique;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice